

**COMPTE - RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
en date du 11 AVRIL 2019 à 18 Heures**

Étaient présents :

Gustave BOSQ - Monique GELLENS - Michel NORBERT – Christophe MATHERON –
Céline CONSTANS – Sébastien MARTIN - Rémi ALLEC - Daniel ROSSIGNOL -Yves SEARD

Absents excusés : Olivier BERGERETTI – pouvoir à D. ROSSIGNOL

Alain PIECQ – pouvoir Christophe MATHERON

Secrétaire de séance : Monique GELLENS

ORDRE DU JOUR

- . **Approbation du C.R. du 22 Février**
- . **Demande de subvention Département Travaux de voirie Clos Tartuc**
- . **Proposition des coupes de bois 2020**
- . **Marché public – Projet nouvelle Mairie avec services associés**
- . **Mandement – Attribution Marché de Travaux réfection de la RF du Mont Guillaume et des routes annexes**
- . **Compte Administratif 2018**
- . **Compte de Gestion 2018**
- . **Affectation du résultat 2018**
- . **Taux des 3 taxes directes locales**
- . **Subventions aux Associations**
- . **Budget primitif 2019**
- . **Enquête Publique SRADDET**
- . **Acquisition petit matériel**
- . **Questions diverses**

Monsieur le Maire accueille les participants et les remercie de leur présence.

Il les informe de l'arrêt maladie de Corinne DUTOIS et ce, pour une durée de 2 semaines.

Il demande si les adjoints pourront tenir permanence pendant les jours d'ouverture au public de la Mairie - accepté à l'unanimité: lundi Christophe MATHERON – mardi Monique GELLENS – Jeudi Michel NORBERT. Céline CONSTANS propose de prendre les appels téléphoniques.

I – APPROBATION DU C.R. DU 22 FEVRIER

Approuvé à l'unanimité.

**II – DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE TRAVAUX DE VOIRIE
CLOS TARTUC**

Approuvé à l'unanimité.

III – PROPOSITION DES COUPES DE BOIS 2020

Dans le cadre de la gestion de la forêt, l'ONF propose une coupe – parcelle n° 5 – environ 208 m³ sur une superficie de 6 ha 50.

L'ONF reçoit 10 % de la valeur.

Délibération adoptée à l'unanimité.

IV – MARCHÉ PUBLIC – PROJET NOUVELLE MAIRIE AVEC SERVICES ASSOCIÉS

La précédente délibération ne comportait pas le montant global, ni le groupement retenu.

Montant global : 3 797 000 €

Groupement retenu : ICARE

Délibération est prise à l'unanimité.

.../...

MANDEMENT – ATTRIBUTION MARCHE DE TRAVAUX DE REFECTION DE LA RF du MONT GUILLAUME ET DES ROUTES ANNEXES

Après consultation en date du 14.11.18, le marché a été attribué à l'Entreprise GAUDY – montant Global : 400 173.55 HT, soit 480 208.26 TTC.

Les travaux à réaliser sur Puy St Eusèbe s'élèvent à 9 724.50 HT, soit 10 467.40 TTC , mais après subventions et indemnités de RTE, l'autofinancement de la commune s'élève à 2400 €.

Le conseil valide la décision et autorise la signature de ces prestations.

Délibération prise à l'unanimité.

VI – VII – VIII – COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – COMPTE DE GESTION 2018 – AFFECTATION DU RESULTAT 2018

Après étude des postes ci-dessus, le **Conseil donne son accord à l'unanimité.**

IX – TAUX DES 3 TAXES DIRECTES LOCALES

En ce qui concerne la commune, il est décidé que ces 3 taxes resteront identiques à l'an dernier.

Taxe d'habitation	12,02 %
Foncier bâti	21,50 %
Foncier non bâti	77,21 %

Approuvé à l'unanimité.

X – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Ski nature de Serre-Ponçon	300 €
Ski Club de Réallon	300 €
AICA Diane du Mont Guillaume	200 €
ASSO ADMR	260 €
ASS. PARENTS D'ELEVES	200 €
ASS. FOYER DES JEUNES	350 €
AMICALE SAPEURS POMPIERS	70 €
COMITE D'EMBRUN SECOURS POPULAIRE	50 €
L'ARBRE DE VIE	150 €
APUYCULTURES	200 €
A TOUT CHŒUR	100 €
MAISON FAMILIALE RURALE	50 €
FNA PORTE DRAPEAUX	100 €
SOUVENIR FRANÇAIS	100 €
Soit un total de	2430 €

Approuvé à l'unanimité.

XI – BUDGET 2019

FONCTIONNEMENT :	Dépenses	533 882.00
	Recettes	533 882.00
INVESTISSEMENT :	Dépenses	4 024 677.00
	Recettes	4 024 677.00

Le budget est adopté à l'unanimité.

XII – Enquête publique STRADDET

Le Conseil Municipal approuve et soutien les demandes de l'AMF05.

Une enquête publique est prévue par le STADDET du 18/03 au 19/04.

Délibération est prise à l'unanimité par rapport aux propositions de l'AMF05.

XIII – ACQUISITION PETIT MATERIEL

Pour éviter une prise de délibération à chaque achat de petit matériel, M. le Maire propose de prendre une délibération annuelle. Affectation charges à caractère général –cpté 60612 à 63512

Délibération prise à l'unanimité.

XII – QUESTIONS DIVERSES

. **Terrain J. BERTIER** : M. le Maire doit le rencontrer pour faire le point sur ses demandes de servitudes.

. **Terrains pour la construction de l'étable de Rémi ALLEC** : le prix des terrains proposés sont trop élevés par rapport à son financement.

Les terrains de la Famille ALLEC seraient plus adaptés pour son exploitation, mais se trouvent en zone Aa, non constructible. G. BOSQ va contacter M. BARNERON à ce sujet.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 Heures

*